

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 5 décembre 2012 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Jerry Lavigne
M. Gélinault Dionne
Mme. Gisèle Héroult

M. Gilles Dionne
M. Neil Gervais
Mme. Claudette Béland-Pleau

Formant quorum sous la présidence du Maire.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

220-12-2012 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

221-12-2012 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 7 novembre 2012.

222-12-2012 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 5 DÉCEMBRE 2012.

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 5 décembre 2012 au montant de 249,993.08\$

223-12-2012 APPROBATION DE CADASTRES.

Proposé par M. Jerry Lavigne
et résolu à l'unanimité

Que les cadastres suivant soient adoptés:

Lots 5 201 744, Lionel Laporte
et 5 201 745, Ashley Nadeau
.

REGISTRE PUBLIC
Dons, marques d'hospitalité et autres avantages reçus.
Règlement numéro 2011-02 concernant le code d'éthique
et de déontologie

ANNÉE 2012

Date de déclaration	Donateur	Remis à	Description	Commentaires

Déposé par

Eric Rochon

Eric Rochon,
 Secrétaire-trésorier.

224-12-2012 CALENDRIER DES SÉANCES 2013

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Claudette Béland,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2013**, qui se tiendront le mercredi et qui débiteront à **20 h 00** :

9 janvier (2 ^{ième} mercredi)	6 février
6 mars	3 avril
1 mai	5 juin
3 juillet	7 août
4 septembre	2 octobre
13 novembre (2 ^{ième} mercredi)	4 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité. »

225-12-2011 SESSION SPÉCIALE ADOPTION DES PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES 2013.

Proposé par Mme. Gisèle Héroult
 Et résolu à l'unanimité

Que la réunion pour la tenue de la soirée d'information et l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2013 soit tenue le jeudi 20 décembre 2012 à 19 :00 heures à l'Hôtel de Ville de Mansfield située au 300 rue Principale Mansfield, Québec. Le secrétaire Trésorier est aussi autorisé d'émettre les avis publics conformément à la loi.

226-12-2012 AIDE FINANCIÈRE ARÉNA

Proposé par M. Jerry Lavigne
Et adopté à l'unanimité

Qu'une aide financière de 3121\$ soit donnée au comité de l'aréna de Fort-Coulonge pour permettre de payer certaines factures importantes.

227-12-2012 FERMETURE DU BUREAU DURANT LES FÊTES

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité

Que le bureau Municipal soit Fermé du 24 décembre 2012 au 4 janvier 2013 inclusivement.

Les employés doivent obligatoirement utiliser leurs journées de congés ou heures supplémentaires lors de cette fermeture excluant les jours fériés.

228-12-2012 FERMETURE DU DÉPOTOIR DURANT LES FÊTES

Proposé par M. Jerry Lavigne
Et résolu à l'unanimité

Que le dépotoir Municipal soit fermé les 24-25-26-31 décembre 2012 et 1^{er} janvier 2013

229-12-2012 APPROBATION DU BUDGET REVISÉ DE L'O.M.H. MANSFIELD

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité approuve la révision budgétaire 2012 tel que présenté par l'Office Municipale de Mansfield et le partage du déficit entre la Municipalité et la Société d'Habitation du Québec..

230-12-2012 BUDGET OMH MANSFIELD 2013

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité approuve les prévisions budgétaire 2013 tel que soumises par l'Office Municipale de Mansfield et le partage du déficit entre la Municipalité et la Société d'Habitation du Québec.

231-12-2012 SOUMISSION EMPRUNT PAVAGE / RÈGLEMENT 2012-008

IL EST PROPOSÉ PAR M. GÉLINEAULT DIONNE, ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract accepte l'offre qui lui est faite de **FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE** pour son emprunt du 12 décembre 2012 au montant de 136 700 \$ par **billet** en vertu du (des) règlement(s) d'emprunt numéro(s) **2012-008**, au prix de 98,60700, échéant en série **quatre (4) ans** comme suit :

32 700 \$	1.75 %	12 décembre 2013
33 700 \$	2.1 %	12 décembre 2014
34 700 \$	2.25 %	12 décembre 2015
35 600 \$	2.35 %	12 décembre 2016

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

232-12-2012 **MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT EN VERTU DUQUEL CES BILLETS SONT ÉMIS.**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 2012-008, la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract souhaite emprunter par billet un montant total de 136 700 \$;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR **MME CLAUDETTE BÉLAND** **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 136 700 \$ prévu au(x) règlement(s) d'emprunt numéro(s) **2012-008** soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 12 décembre 2012;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2013.	32 700 \$
2014.	33 700 \$
2015.	34 700 \$
2016.	35 600 \$

234-12-2012 **PROJET ELLE PREND SA PLACE (CJEP)**

Proposé par Mme Gisèle Hérault

Et résolu à l'unanimité

Que cette municipalité accepte l'offre de location de la salle au 2^{ième} étage de la Maison Bryson par le Carrefour Jeunesse Emploi selon les modalités de la lettre du CJEP daté du 5 décembre 2012.

235-12-2012 **INSTALLATIONS SEPTIQUES EN MILIEU RURAL.**

CONSIDÉRANT QUE En milieu rural, un grand nombre d'installations septiques d'habitations isolées sont désuètes et nécessitent des travaux de mise aux normes à la fois importants et urgents;

CONSIDÉRANT QUE Cette situation pose un risque potentiel important pour la qualité des eaux;

CONSIDÉRANT QUE En raison du coût élevé des travaux, certains citoyens retardent la mise aux normes de leur installation, ce qui se traduit par un risque accru pour la qualité de l'eau et la santé publique;

CONSIDÉRANT QUE Le gouvernement fédéral soutient les Municipalités qui ont besoin de construire ou de renouveler leurs réseaux de traitement des eaux usées;

À ces causes il est

Proposé par Mme Gisèle Hérault

Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité demande à la Chambre des communes d'appuyer la motion M-400, déposée par la députée Mylène Freeman, pour protéger l'eau et la santé publique de nos communautés rurales.

AVIS DE MOTION : Avis de motion est donné par la conseillère Mme. Claudette Béland, qu'à une session subséquente elle présentera un règlement relatif à la taxation pour l'année foncière 2013.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros. 222, 226, 229, 230, 231 et 232.

ET J'AI SIGNÉ CE 6 décembre 2012.

Eric Rochon

Eric Rochon,
Secrétaire-trésorier.

236-12-2012 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par M. Jerry Lavigne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:42heures.

Leslie L. Bélair....

M. Leslie L. Bélair
Maire.

Eric Rochon.

M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.